Responsabilité numérique des entreprises (RNE)

Qu'est-ce que la RNE ?

La Responsabilité numérique des entreprises (RNE) c'est donner des lignes directrices pour naviguer dans le paysage numérique actuel, souvent complexe et en constante évolution. Elle offre une multitude d'opportunités aux entreprises qui mettent en œuvre une démarche responsable vis-à-vis des enjeux que posent les usages du numérique, notamment en contribuant à un développement durable et éthique du numérique. Elle crée des avantages significatifs aux entreprises, leur permettant de se démarquer dans le monde numérique tout en contribuant positivement à la société, en la faisant avancer vers plus de justice sociale.

La RNE se déploie selon quatre axes :

- la responsabilité économique
- la responsabilité technologique
- la responsabilité environnementale
- la responsabilité sociétale

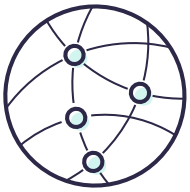

La mise en œuvre d'une démarche RNE…

- **Aide** à prévenir les cyber-risques en anticipant les menaces potentielles.
- **Favorise** une gouvernance technologique de l'entreprise et de l'information plus efficace par une meilleure maîtrise de ses données et de ses outils.
- **Contribue** à répondre à des enjeux sociétaux majeurs, tels que l'employabilité et la durabilité.
- **Renforce** le rapport de confiance entre l'entreprise, ses partenaires et ses clientes et clients.

« La RNE représente une opportunité d'amélioration continue de son niveau de maturité numérique et de dialogue interne à l'entreprise, quel que soit le point de départ, afin de mieux appréhender sa transition numérique de façon responsable et durable. »

Jean-Henry Morin, professeur associé en systèmes d'information et services informationnels à l'Université de Genève

Ce document © 2024 par État de Genève est sous licence CC BY-SA 4.0
Tous les contenus de ce document peuvent être partagés, copiés, reproduits, distribués, communiqués, réutilisés et adaptés par tous moyens et sous tous formats, à condition de mentionner l'auteur (État de Genève) et d'utiliser la même licence pour tout contenu dérivé (CC – BY – SA 4.0).

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
POST TENEBRAS LUX

h e g
Haute école de gestion Genève

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

En savoir +

Responsabilité économique : la RNE au service de la compétitivité et de l'innovation

Les fondements de la RNE

- Prévenir les cyber-risques et protéger les données.
- Réduire l'empreinte environnementale du numérique.
- Respecter le cadre réglementaire en matière de traitement et de protection des données.
- Évaluer l'impact des nouvelles technologies sur le bien-être, la société et l'emploi.
- Prendre en compte les dimensions éthiques dans les modèles d'affaires.
- Adopter des pratiques numériques transparentes.
- Établir une charte de responsabilité numérique.
- S'approprier les nouvelles technologies pour participer à l'essor économique.

Les bénéfices de la RNE

- Alignement des valeurs de l'entreprise avec celles des clientes et clients et des fournisseurs.
- Gain de popularité et amélioration de l'image.
- Continuité des activités grâce à une bonne préparation à faire face aux incidents.
- Augmentation de la productivité.
- Gain d'efficience.
- Pérennisation de l'activité (économique).
- Innovation et consolidation du modèle d'affaires.
- Renforcement du lien de confiance entre l'entreprise, ses équipes, ses clientes et clients et ses partenaires.
- Développement de l'expertise numérique de l'entreprise.
- Réduction des risques (juridique, industriel, économique, image).
- Démarcation de la concurrence.
- Acquisition de nouvelles parts de marchés.

Technologies ***Responsabilité***
Sobriété numérique ***Gouvernance*** ***Durabilité***
Société de l'information ***Numérique*** ***Employabilité***
Intelligence artificielle ***Transition numérique***
Cyber-risques ***Données***

Ce document © 2024 par État de Genève est sous licence CC BY-SA 4.0

Responsabilité technologique : gestion proactive des cyber-risques et protection des données

La transition numérique, par l'utilisation de technologies numériques et l'exploitation de données, conduit au développement de nouveaux modèles d'affaires, mais peut également engendrer des risques inédits pour les entreprises.

Le degré de confiance que les clientes et clients et les partenaires accordent à l'entreprise est étroitement lié aux mesures qu'elle met en œuvre pour anticiper et gérer les cyber-risques.

En étant proactive et en anticipant les risques potentiels, l'entreprise peut minimiser les perturbations opérationnelles, garantir la continuité de ses activités et éviter d'éventuelles sanctions financières et juridiques.

Adoptez une approche responsable :

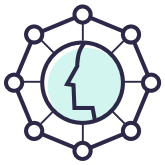

- Assurez la protection et la confidentialité des données de l'entreprise, des clientes et clients et de l'ensemble des partenaires, dans le respect du cadre légal.
- Mettez en œuvre des solutions de cybersécurité pour protéger l'entreprise et l'ensemble de ses clientes et clients et partenaires.
- Renforcez votre niveau de sécurité, par la mise en place de plans de continuité, en établissant des protocoles clairs et transparents en matière de protection des données et en formant vos collaboratrices et collaborateurs aux bonnes pratiques.

Quelques bonnes pratiques

Tenir
un registre des activités de traitement des données

Établir
un plan de continuité des activités

Évaluer
le niveau de maturité numérique de son entreprise

Se former
et former ses équipes

Lire
la loi sur la protection des données (LPD)

Ce document © 2024 par État de Genève est sous licence CC BY-SA 4.0

Responsabilité environnementale : numérique et durabilité en entreprise

L'utilisation et la production des technologies numériques a un coût environnemental bien réel. En 2019, cela représentait 5.6% de la consommation mondiale d'électricité et 4% des émissions de gaz à effet de serre (Green IT).

Selon une étude de la fondation Ethos, la croissance de l'utilisation d'objets connectés, de réseaux de communication et d'algorithmes d'intelligence artificielle basés sur une exploitation massive de données, aura pour résultante une augmentation exponentielle de l'empreinte environnementale du numérique au cours des prochaines années.

Adoptez une approche responsable :

- Avant d'acheter un équipement ou de souscrire à un service en ligne, questionnez-vous sur ce que cela va apporter à l'entreprise et demandez-vous si elle en a vraiment besoin.
- Optimisez la gestion des ressources, des flux et des processus logistiques en tirant parti des technologies numériques.
- Mettez en place des politiques d'achat, de mutualisation et de renouvellement responsables, visant à exploiter pleinement les capacités matérielles et logicielles des équipements, à prolonger leur durée de vie et à promouvoir des méthodes de recyclage et de reconditionnement.
- Développez une culture de la formation continue au sein de l'entreprise afin de favoriser une utilisation optimale des outils numériques et un renforcement des compétences.
- Ne minimisez pas l'impact environnemental et la consommation énergétique liés notamment au stockage en ligne (cloud) et à l'utilisation de services et plateformes en ligne.

Quelques bonnes pratiques

Prolonger
la durée de vie
de ses équipement numériques

Privilégier
les achats durables,
réparables ou reconditionnés

Mutualiser
l'utilisation de ses équipements

Inclure
des clauses environnementales
lors du choix d'un prestataire

Recycler
les déchets électroniques
dans les filières adéquates

Ce document © 2024 par État de Genève est sous licence CC BY-SA 4.0

Responsabilité sociétale : impact des nouvelles technologies sur le monde du travail

L'évolution rapide des technologies et les récents progrès en informatique, en particulier dans le domaine de l'intelligence artificielle, transforment fortement le marché de l'emploi et les entreprises.

Les choix technologiques ont d'importantes répercussions sur les collaboratrices et les collaborateurs, mais également sur les clientes et les clients, sur les partenaires de l'entreprise et plus largement sur la société dans son ensemble.

- Transformation des modes de travail existants
- Automatisation de processus et de tâches
- Modification des compétences recherchées

Employabilité

L'employeur joue un rôle-clé en anticipant les compétences nécessaires dans le futur et en soutenant la formation de ses équipes.

En savoir plus : employabilite.ge.ch

Transformation de l'existant
Ex: automatisation d'une tâche, intégration de nouveaux outils

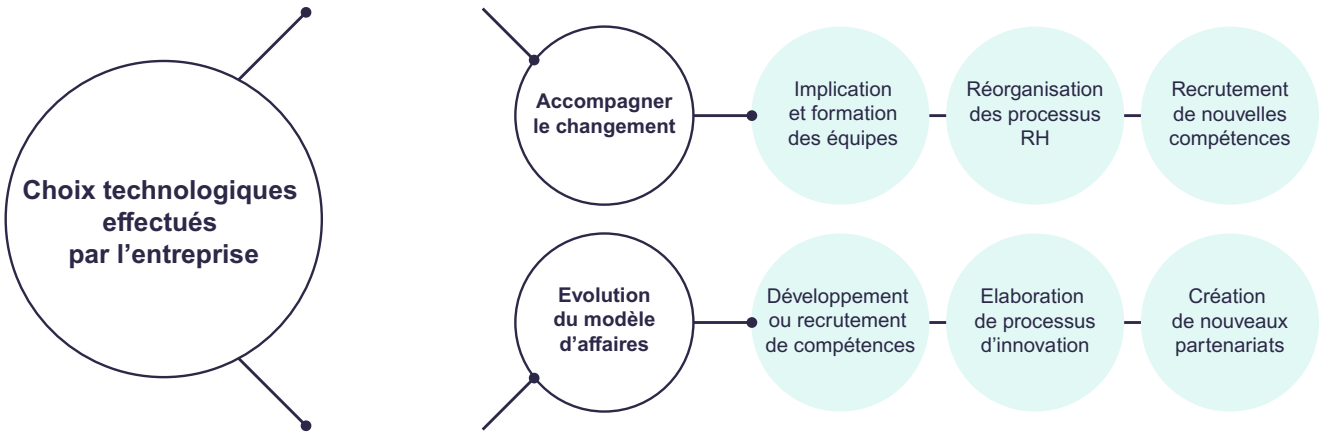

Opportunités de développement
Ex: création de nouveaux services ou produits

Quelques bonnes pratiques

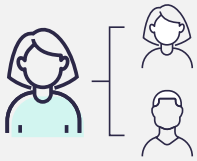

Se former et former ses équipes

Rédiger une charte RNE pour son entreprise

Consulter ses équipes pour connaître leurs besoins

Ce document © 2024 par État de Genève est sous licence CC BY-SA 4.0

Rédiger une charte de responsabilité numérique

L'établissement d'une charte de responsabilité numérique propre à votre entreprise est un excellent moyen d'acter vos valeurs tout en fédérant vos équipes. Ce document peut prendre la forme qui vous convient (document papier, PDF, affiche, charte illustrée, etc). Il énumère les bonnes pratiques en matière de numérique que vous et vos équipes aurez décidé d'appliquer au quotidien dans votre environnement de travail. Il reflète donc vos valeurs et votre éthique.

La charte peut être révisée chaque année. Attention, elle doit être différenciée de votre stratégie numérique d'entreprise : la charte doit être élaborée collectivement, elle concerne des engagements que tous les membres de l'entreprise peuvent appliquer au quotidien. Elle recensera donc des principes et bonnes pratiques applicables et validés par toutes et tous.

1 Faites un état des lieux

Où se situe votre entreprise en matière de transition numérique ? Si besoin, familiarisez-vous avec cette notion et évaluez le niveau de maturité de votre entreprise.

- *État de Genève – Document de travail pour faire l'état des lieux du niveau de numérisation de votre entreprise*
- *État de Genève – Observatoire du numérique – Outil d'auto-évaluation pour les PME*

Introduisez la thématique du numérique en consultant vos équipes sur leur rapport aux technologies numériques au sein de l'entreprise, leurs besoins et leurs propositions.

- *État de Genève – Modèle de questionnaire sur les pratiques numériques au sein de l'entreprise – Document de travail*

2 Posez les bases

Connaissez-vous les principes de la RNE ? Vos équipes y sont-elles sensibilisées ? En fonction des besoins, formez-vous et formez vos équipes.

- *État de Genève – Une formation en ligne pour se familiariser avec la RNE*
- *État de Genève & HEG – Une journée de formation continue à la responsabilité numérique des entreprises*

Organisez une séance de présentation de votre vision, expliquer pourquoi il vous semble important de travailler sur cette charte et les bénéfices que l'entreprise peut en retirer ; précisez les modalités et les objectifs.

Assurer un développement pérenne

La RNE contribue à créer une culture d'entreprise harmonisant la manière dont les collaboratrices et collaborateurs utilisent les technologies de l'information et les services et favorisant un développement pérenne de l'entreprise.

Ce document © 2024 par État de Genève est sous licence CC BY-SA 4.0

Rédiger une charte de responsabilité numérique

3 Définissez vos engagements

Si besoin, répartissez vos équipes dans des groupes de travail auxquels vous attribuerez à chacun une thématique différente, avec pour mission de faire des propositions sur les objectifs à atteindre pour l'entreprise, et les bonnes pratiques à mettre en place pour y arriver.

Thématique 1
Responsabilité économique

Organisez une ou plusieurs séances collectives afin de prendre connaissance des propositions des différents groupes de travail ; identifiez et définissez collectivement les valeurs communes portées par l'entreprise, et entérinez les bonnes pratiques qui concrétiseront les engagements de l'entreprise en matière de RNE.

Thématique 2
Responsabilité technologique

Listez les bonnes pratiques pouvant être mises en place et visant à réduire les risques, et à augmenter le niveau de confiance de l'entreprise en interne comme à l'externe.

- *Fiche info du PPDT - Sécurité des données - Aspects juridiques et pratiques*
- *État de Genève - Une formation en ligne pour mieux protéger vos données*

Thématique 3
Responsabilité environnementale

Listez les bonnes pratiques pouvant être mises en place et visant à réduire l'impact environnemental des usages numériques de l'entreprise.

- *FUN MOOC - Impacts environnementaux du numérique - Cours en ligne*

Thématique 4
Responsabilité sociétale

Listez les bonnes pratiques pouvant être mises en place et visant à améliorer les conditions de travail, ainsi que l'inclusion et le respect des personnes.

- *Centre NTE - Demande de compétences numériques dans le marché du travail suisse*

4 Formalisez

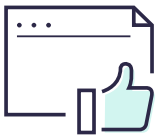

Attribuez une identité graphique à votre charte et éditez-la sous la forme qui convient le mieux à l'usage que vous en ferez (communication interne et/ou externe, publication web, affiche, etc.).

5 Diffusez

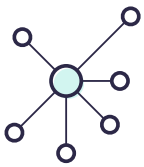

Utilisez votre charte comme support de communication avec vos équipes, mais également avec vos clientes et clients et partenaires. Faites connaître son existence et communiquez également autour des mises à jour et évolutions que cette démarche peut engendrer.

Ce document © 2024 par État de Genève est sous licence CC BY-SA 4.0

Impressum

Les guides « Entreprises & Numérique » ont été élaborés sous l'impulsion du Département de l'économie et de l'emploi (DEE) de l'État de Genève.

Ils sont destinés aux entreprises pour les accompagner dans leur transition et transformation numériques. Les contenus ont été rédigés dans un objectif de vulgarisation et d'accessibilité au plus grand nombre. Ces guides constituent une base d'information pour les entreprises. L'évolution rapide et continue des technologies ainsi que des cadres réglementaires impliquent de se référer aux informations les plus récentes disponibles sur Internet ou dans la littérature, et également aux spécialistes du domaine concerné et d'y faire appel pour être accompagné ou conseillé.

Ces guides sont publiés sous licence Creative Commons afin que d'autres contributrices et contributeurs continuent de les faire évoluer et également encourager leur diffusion et leur utilisation. L'ensemble des contenus de ces guides est publié sous réserve d'erreurs ou de modifications.

Remerciements en particulier aux personnes suivantes pour leurs contributions à la réalisation de ces guides :

Ciarán Bryce, Haute École de Gestion de Genève

Nicolas Bongard, État de Genève

Michel Deriaz, Haute École de Gestion de Genève

Alexie Duarte Da Silva, Haute École de Gestion de Genève

Alexandre Epalle, État de Genève

Arnaud Gaudinat, Haute École de Gestion de Genève

Michael Kleiner, État de Genève

Dimitri Konstantas, Université de Genève

Dessislava Leclère, Haute École de Gestion de Genève

Julien Levallois, Université de Genève

Eric Ménétré, Université de Genève

Jean-Henry Morin, Université de Genève

Anne Nicole, État de Genève

Laurent Niggeler, État de Genève

Pascal Oehrli, État de Genève

Athanasios Priftis, Haute École de Gestion de Genève

Jean-Philippe Trabichet, Haute École de Gestion de Genève

Stéphane Werly, État de Genève

Responsables du projet et rédaction :

Samuel Mellot, État de Genève

Célia Rütsche, État de Genève

Direction artistique :

Mostra Communication visuelle

Ce document © 2024 par État de Genève est sous licence CC BY-SA 4.0

Découvrez l'ensemble des guides Entreprises & Numérique

Responsabilité numérique des entreprises (RNE)

Cyber-risques

Intelligence Artificielle (IA)

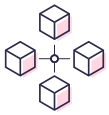

Blockchain

Open Data

Réglementations relatives à la protection des données dans le monde

Commerce et numérique *(Prochainement disponible)*

Consultez les guides sur https://entreprisesetnumerique.ge.ch

Ce document © 2024 par État de Genève est sous licence CC BY-SA 4.0